



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.QUE.035

Déposé le : 12.03.19

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

La grève : à quel prix ?

Texte déposé

Vendredi prochain 15 mars aura lieu à nouveau la « Grève pour le climat ». Le département de la formation a indiqué avoir pris différentes mesures à ce sujet¹. Si on apprend que de nombreux cours pourraient être annulés, l'absence des élèves en classe s'annonçant importante rien n'est évoqué au sujet des élèves qui ne souhaitent pas manifester.

En effet, outre les élèves, ce sont également des enseignants qui souhaiteront se mobiliser et dès lors, de multiples établissements scolaires devront trouver des professeurs remplaçants afin d'assurer les heures de cours des enseignants absents.

De plus, en prévision de la prochaine grève des femmes du 14 juin 2019, la Présidente du Conseil d'État a indiqué dans la presse² que le Département de la formation était intervenu auprès des directeurs d'école afin qu'aucun examen écrit et oral ne soit prévu à ce jour-là, tout comme ceux prévus le 15 mars.

Ces manifestations risquent donc d'engendrer de nombreuses contraintes organisationnelles pour les établissements scolaires, ainsi que pour l'administration cantonale, et de créer divers charges financières supplémentaires (sécurité, administratifs, organisationnels, etc...).

1

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/detail/communique/pas-de-sanction-pour-le-s-jeunes-qui-manifesteront-pour-le-climat-le-15-mars-2019-1551445058.pdf>

2 <https://www.bluewin.ch/fr/infos/suisse/val-de-romandie/val-de-romandie-pas-d-examens-pour-la-greve-des-femmes-201891.html>

Au vue de ce qui précède, je sollicite le gouvernement en posant la question suivante : quels sont les coûts globaux de telles grèves pour le contribuable vaudois qui ont lieu notamment un jour de semaine ?

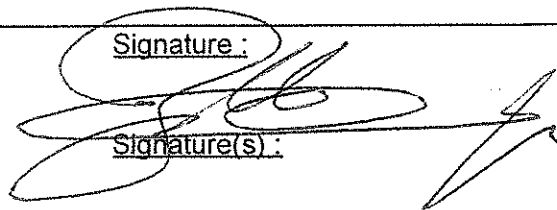
Et partant du principe que tout gréviste ne serait pas payé, combien coûte une journée à l'Etat de Vaud si 100 % des collaborateurs faisaient la grève (charges sociales comprises) ?

Nom et prénom de l'auteur :

Berthoud Alexandre

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :



Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch